

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole maternelle de Allerey-sur-Saône

Vendredi 5 novembre 2010

Début de la séance à 17h30

Membres présents :

Madame BAYARD-RAKIC, directrice

Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône

Madame CLEMENT, adjointe au maire de Allerey-sur-Saône, en charge des affaires scolaires

Monsieur GARNIER, Madame PERRUSSON, enseignants

Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Messieurs MAUCHAMP et JANIAUD, représentants de parents d'élèves

Madame VERNAY, présidente de l'association de parents d'élèves L'Art et Craie

Membre excusé :

Madame BURDIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale

L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT

▪ Le Conseil d'École (Rôle et composition, règlement)

Dans chaque école est institué un Conseil d'école qui se réunit 3 fois par an. Il est composé des membres suivants :

- le directeur d'école, président ;
- le maire ou son représentant désigné par le Conseil municipal ;
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions de Conseil ;
- un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, choisi par le Conseil des maîtres de l'école ;
- les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus au mois d'octobre ;
- le délégué départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) chargé de visiter l'école ;
- l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le Conseil d'école permet de recueillir les avis de tous en vue d'améliorer la vie quotidienne à l'école (problèmes de sécurité aux abords de l'école, fêtes diverses, travaux de réfection,...).

A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé. Un exemplaire sera affiché à l'école et distribué à chaque famille.

Il sera également consultable sur le site de la mairie de Allerey-sur-Saône : www.allerey-sur-saone.fr.

▪ Election des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 15 octobre 2010.

Il y avait 89 électeurs inscrits pour 56 votants et 46 suffrages exprimés.

Les parents élus et chargés de représenter tous les parents d'élèves de l'école sont : M. MAUCHAMP et M. JANIAUD, représentants titulaires.

▪ Les adultes, les classes, les effectifs

L'école comporte 2 classes et accueille les enfants de Allerey-sur-Saône, Saint-Martin-en Gâtinois et de Saint-Gervais-en-Vallière soit 49 élèves (48 + 1 car une nouvelle élève sera inscrite en Grande Section à partir du 15/11/10) ainsi répartis :

- Classe de Petite et Moyenne Sections de Mme PERRUSSON (assistée de Mme Corinne BERNARD) :
17 Petits + 5 Moyens soit 22 élèves
- Classe de Moyenne et Grande Sections de Mme BAYARD-RAKIC, complétée les lundis et jeudis par M. Pascal GARNIER (assistés de Mme Régine VERNAY) :
10 Moyens + 16 (+1) Grands soit 27 élèves

Un enfant nécessitant une aide permanente est scolarisé à l'école. Mme Jacqueline SIRDEY, Auxiliaire de Vie Scolaire (A.V.S.), l'accompagne tous les jours.

▪ Mise en place de l'aide personnalisée

L'aide personnalisée a lieu les mardis et jeudis de 8h15 à 8h50 à l'école maternelle.

▪ Le budget : crédits scolaires, compte OCCE

Le crédit scolaire alloué par la Mairie de Allerey-sur-Saône est à hauteur de 2893 €, soit 60,27 € par enfant. Il sert à financer les fournitures scolaires des enfants.

L'école est affiliée à l'Office Central de la Coopérative de l'École (OCCE). A ce titre, un compte bancaire « Coopérative Scolaire », contrôlé par cet office, est alimenté par des dons (mariages, parents d'élèves, associations...), des subventions des collectivités locales et les actions d'auto-financement de l'école qui seront présentées plus loin.

Cet argent sert à enrichir le quotidien de la classe (sorties, achats de livres, de jeux pédagogiques, d'ingrédients pour la cuisine...).

Il a déjà été procédé à un appel à don des parents, cette participation restant facultative et libre. Cet appel à don a permis de récolter la somme de 566 €. Les parents pourront renouveler leur don s'ils le souhaitent au cours de l'année scolaire.

L'association de parents d'élèves L'Art et Craie a fait un don de 300 €.

La Mairie de Saint-Martin-en Gâtinois a déjà participé à hauteur de 210 €, la Mairie de Saint-Gervais-en Vallière, à hauteur de 546 € et le CCAS d'Allerey-sur-Saône à hauteur de 1254 €.

Le solde de ce compte, au 31 août 2010, est de 2332,67 €.

▪ Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.

LES PROJETS

▪ Le projet d'école

Le projet d'école sera rédigé cette année pour la période 2010-2013.

▪ Les projets de cycles

Cycle 1 (MS)

Les Moyens décloisonnent tous les après-midi de 14h15 à 15h05 et sont regroupés en classe d'âge dans la classe des PS-MS pendant que les Petits font la sieste.

Cycle 2 (GS)

- Les Grands décloisonnent tous les après-midi de 13h45 à 14h10 et sont divisés en demi-groupes dans les deux classes pour les activités de phonologie pendant que les Petits font la sieste et les Moyens se reposent.

- Comme l'année précédente, les Grands et les CP (classe de Mme KNODERER) décloisonneront. Les deux classes se recevront alternativement.

Cycles 1 et 2

- Un spectacle de Noël sera offert aux enfants par la Coopérative scolaire (536 €) : *Les change demain* par la compagnie du Clair Obscur. La plaquette est présentée aux membres du Conseil. La date confirmée par la compagnie est le vendredi 17 décembre 2010 au matin.

- Un goûter de Noël sera également offert aux enfants par la Coopérative scolaire. Il aura lieu le mardi 14 décembre 2010. A cette occasion, les enfants auront la visite surprise du père Noël qui amènera des jeux pour l'école.

- Un goûter des Rois, offert par la Coopérative scolaire, aura lieu au mois de janvier.

LES ACTIONS D'AUTO-FINANCEMENT

Tous les bénéfices de ces actions seront versés sur le compte de la Coopérative Scolaire.

Ont déjà été ou seront proposés :

- Des photos individuelles et/ou avec les frères et sœurs scolarisés à l'école maternelle. Elles ont eu lieu le jeudi 14 octobre 2010. Les photos seront laissées en consultation dans le hall de l'école pour commande éventuelle par les parents. Elles seront livrées avant les vacances de Noël.

- Une tombola commune aux deux écoles, qui a traditionnellement lieu au printemps.

Pour information, la tombola organisée au mois de juin 2010 a rapporté la somme de 506,08 € à l'école maternelle.

- Des photos de classe qui seront prises en fin d'année scolaire.

Afin de trouver des financements, les membres du conseil échantent sur quelques actions. Une vente d'objets (torchons, tabliers, mugs ?) décorés par tous les enfants de l'école, de chocolats (truffes, roses des sables ?) pourrait être organisée. Les enseignants proposent de mettre en vente des chocolats confectionnés par les enfants pour Noël.

LES BESOINS

- Des rongeurs se sont peut-être installés au dessus d'une classe → Le nécessaire sera fait prochainement par la Mairie.

- Un sapin que les enfants décoreraient pourrait-être installé à l'école. → Monsieur MAUCHAMP propose d'en fournir un et de le fixer dans la cour de l'école. Les guirlandes seront installées par la Mairie début décembre.

QUESTIONS TRANSMISES AUX REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Aucune question transmise.

La séance est levée à 19h30



Mme BAYARD-RAKIC

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu vendredi 18 mars 2011 à 17H30.